

Tél:21 30 10 20 - Fax: 21 30 18 51 01 BP; 302 COTONOU - ROUTE DE L'AEROPORT www.impots.finances.gouv.bj email : sdgi@finances.bj EQUITE - INTEGRITÉ - EFFICACITÉ DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS



ATTESTATION D'IMMATRICULATION





Scanner le QR code pou vérifier l'authenticité du document

Nom: **KOSSI**

Prénom(s): GHISLAIN DENIS COMLAN DÈWANOU

Né le: 9 octobre 1990

Profession: Achat et vente de produits GSM

Téléphone: +22996567169

Adresse: N° DE PARCELLE A

MAISON PHILIPPE KOSSI kossi_gislain@yahoo.fr

Fidjrosse, 12ème arrondissement

Cotonou, Littoral

BENIN

Entr.Indiv.: VERDEGHI LOGISTIK

Fait à Cotonou, le 2 octobre 2020

Le Directeur Général des Impôts

Nicolas YENOUSSI

Décret N° 2017- 215 du 10 avril 2017 fixant les modalités d'application de l'article 21 de la loi n°2016-33 du 26 décembre 2016 portant loi de finances pour la gestion 2017 instituant l'Identifiant Fiscal Unique (IFU).

Le numéro IFU doit obligatoirement figurer sur toutes les quittances, factures ou lettres établies par vous et sur les déclarations, pièces ou actes produits, émis ou passés dans vos relations avec les administrations publiques ou privées et les entreprises. Il vous est par conséquent demandé de prendre les dispositions utiles pour vous conformer à la législation en vigueur.